|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMR 51/9360/2025 – États-Unis - 7 mai 2025 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 028/25-1 |
| Cesar et Norelia ont été libérés | | |
| ÉTATS-UNIS | | |

Le 25 avril 2025, Cesar et Norelia ont été libérés des centres de détention pour personnes migrantes où ils se trouvaient, leur requête en habeas corpus ayant été acceptée, et ils ont retrouvé leurs enfants quelques jours après. La décision judiciaire en leur faveur, la première de ce type depuis que la Cour suprême a autorisé le recours à la Loi sur les ennemis étrangers, souligne que le gouvernement n’a pas fourni les éléments requis pour les qualifier d’«ennemis étrangers». Le juge a également rendu une ordonnance applicable à l’ensemble du district Ouest du Texas qui oblige les autorités à remettre à toutes les personnes détenues au titre de la Loi sur les ennemis étrangers dans ce district un préavis de 21 jours avant leur expulsion dans lequel leurs droits sont précisés dans une langue qu’elles comprennent. C’est une incroyable victoire pour Cesar et Norelia et pour toutes les autres personnes détenues au titre de cette loi dans ce district.

Merci pour votre mobilisation mondiale! Même si Cesar et Norelia sont libres, nous continuerons de suivre leur situation de près et nous pourrions publier une nouvelle Action urgente si nécessaire.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**